

Les écarts de pension de retraite entre hommes et femmes sont plus faibles pour les Martiniquais qu'en France métropolitaine

Insee Analyse Martinique n° 61 - 03/2023

Communiqué de presse – 07/03/2023

Le montant de pension de retraite des femmes nées en Martinique vivant dans un département d'Outre-mer est inférieur de 16 % à celui des hommes.

Ces inégalités importantes s'expliquent notamment par les écarts de salaire, le type de profession et la durée de cotisation.

Les femmes prennent leur retraite plus souvent pour motif d'inaptitude que les hommes.

Elles sont également plus souvent concernées par le minimum vieillesse.

Néanmoins, ces inégalités sont moins marquées en Martinique qu'en France métropolitaine et pourraient s'expliquer par la surreprésentation de la fonction publique dans la région.



Les écarts de pension de retraite entre hommes et femmes sont plus faibles pour les Martiniquais

1 346 €



1 050 €



La pension de droit direct des femmes est inférieure de 22 % à celle des hommes

Cet écart s'élève à 42 % en France métropolitaine

source : Insee Analyses Martinique n° 61 - mars 2023